

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ARRETES EN CONSEIL

(D'après la "Gazette Officielle de Québec")

NOMINATIONS DE COMMISSAIRES D'ÉCOLES

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil, en date du 8 août 1913, a nommé MM. Joseph Legault et Anthime Denis, commissaires d'écoles pour la municipalité de Sainte-Geneviève N° 1, dans le comté de Jacques-Cartier.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil, en date du 14 août 1913, a nommé M. Joseph Bergeron, commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Flavian, dans le comté de Lotbinière.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil, en date du 28 août 1913, a nommé Monsieur Célestin Desjardins commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Janvier, dans le comté de Terrebonne.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil, en date du 11 septembre 1913, a nommé M. Henri Thibaudeau, commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Blaise, dans le comté de Saint-Jean, P. Q.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil, en date du 11 septembre 1913, a nommé MM. Jean-Baptiste Therriault et Joseph Bujould, commissaires d'écoles pour la municipalité de Leneuf (canton), dans le comté de Saguenay, P. Q.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil, en date du 14 août 1913, a nommé M. Jean-Baptiste Bissonnette, président des commissaires d'écoles pour la municipalité de Saint-Blaise, dans le comté de St-Jean, P. Q.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil, en date du 22 août 1913, a nommé M. Emmanuel Emery, président des commissaires d'écoles pour la municipalité de Saint-Léon de Westmount, dans le comté de Westmount.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil, en date du 19 septembre 1913, a nommé MM. Gédéon Bisson et Joseph Faucher, commissaires d'écoles pour la municipalité de Saint Abdon, dans le comté de Dorchester.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil en date du 16 octobre 1913, a nommé M. Oliva Vézina commissaire d'écoles pour la municipalité de Somerset-Nord, dans le comté de Mégantic.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil en date du 16 octobre 1913, a nommé MM. François P. Clark, syndics d'écoles pour la municipalité de Stanstead (Canton) dans le comté de Stanstead.

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en conseil, en date du 18 octobre 1913, a nommé M. le docteur W.J. Castello à la charge de commissaire d'écoles pour la municipalité de Buckingham (Ville) dans le comté de Labelle.

DELIMITATIONS DE MUNICIPALITES SCOLAIRES

Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, en vertu de l'article 2591 des S.R.P.Q., 1909, a détaché de la municipalité scolaire de Beauport, comté de Québec, tous les biens fonds compris dans les limites assignées à la municipalité rurale du village Giffard, érigée par la loi George V, chapitre 77, et de plus les lots suivants du cadastre officiel de la paroisse de Charlesbourg, qui formaient partie de la municipalité scolaire de Beauport, savoir: les Nos. 227 à 739, et 741, 742, 742a, 743, et a formé de tout ce territoire une municipalité scolaire distincte sous le nom de "Village de Giffard" (9 juin 1913).